

## Procédure – Travaux d'isolation et/ou ravalement de façade

---

### Phase 1 – Je déclare en mairie mon projet en déposant une DP (Déclaration Préalable)

Cette démarche s'effectue de manière dématérialisée

→ [Cliquez ici](#) pour accéder au guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour déposer une demande de travaux.

→ Je me connecte avec mes identifiants France Connect

→ Je sélectionne l'onglet DPMI et remplis le document CERFA en ligne avec mes coordonnées, ma référence cadastrale, je décris clairement l'objet de ma demande

→ Je joins les documents sous format PDF

- **DP1** un plan de situation (Vue aérienne à l'échelle de mon quartier)

- **DP2** un plan de masse (vue aérienne à l'échelle de ma parcelle de terrain)

- **DP4** Photos de toutes mes façades avant travaux

- **DP5** une représentation graphique du futur projet, cela peut être un photomontage précisant le coloris de façade (référence du fabricant), ce document doit permettre d'avoir un aperçu du rendu final à l'issue des travaux

- **Le devis de l'entreprise avec le prix détaillé du crépi ( nombre de m<sup>2</sup> et prix unitaire au m<sup>2</sup> de l'enduit de finition)**

[! prenez garde à bien consulter le nuancier communal afin de vous assurer que le coloris choisi est conforme au PLU](#)

→ Consulter le nuancier [nuancier communal](#)

[équivalence nuancier communal](#)

Référez-vous aux trois lignes du nuancier

(FAÇADES du bâti rural, des maisons de ville et des maisons pavillonnaires – 2 lignes)

(FAÇADES Maisons sérielles – 1 ligne)

### Phase 2 – Le délai d'instruction de votre demande avant la réception de l'arrêté d'autorisation des travaux

**1 mois** si je suis situé hors secteur ABF Architectes des Bâtiments de France

**2 mois** si je suis situé en secteur ABF (secteur SPR et périmètre de protection des monuments historiques)

Je reçois mon arrêté d'autorisation sous format digital dans mon espace numérique et j'en suis informé par mail

### Phase 3 – Déclaration de la fin du chantier et déclenchement de la subvention en fonction de mon éligibilité

Je me reconnecte à mon espace numérique

→ Je remplis le cerfa - DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux)

→ Je joins mes documents suivants sous format PDF :

- **Ma facture acquittée** du façadier mentionnant la surface et le prix au m<sup>2</sup> de la couche de finition teintée
- Une **photo** de chaque façade réalisée
- Mon **RIB**